



LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS

UNITÉS FONCTION PUBLIQUE ET REVENU QUÉBEC

Le 7 juillet 2017

RAPPORT DU MÉDIATEUR

Le médiateur nommé en vertu la *Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et permettant la poursuite de la négociation ainsi que le renouvellement de la convention collective des salariés assurant la prestation de ces services juridiques*, M. René Beaupré, a rendu son rapport par lequel il conclut à l'échec de la médiation.

Tel que mentionné dans ce rapport, plusieurs rencontres ont eu lieu en aparté comme en plénière pour aboutir à une proposition globale exploratoire du Conseil du trésor le 20 juin 2017 (décrite dans la proposition de LANEQ mentionnée ci-après). En réponse à cette proposition, LANEQ déposait également une proposition globale le 22 juin, proposition qu'elle a ensuite soumise à Revenu Québec, le 28 juin 2017.

Le 29 juin, le Conseil du trésor refusait la proposition globale de LANEQ.

Quant à Revenu Québec, il n'y a eu ni commentaires, ni questions en regard de cette proposition. Par ailleurs, un second tour de convention a été achevé hier dans le cadre de la négociation sur les clauses normatives. Les parties ont convenu de poursuivre les rencontres à compter de septembre 2017.

p.j. Rapport du médiateur
 Proposition globale de LANEQ
 Dépôts du gouvernement des 23 février et 24 avril 2017



Les avocats et notaires
de l'État québécois